

**Assemblée générale  
Conseil de sécurité**

Distr. générale  
2 octobre 2003  
Français  
Original: arabe

**Assemblée générale**  
**Cinquante-huitième session**  
Point 37 de l'ordre du jour provisoire  
**La situation au Moyen-Orient**

**Conseil de sécurité**  
**Cinquante-huitième année**

**Lettre datée du 1er octobre 2003, adressée au Secrétaire général  
par le Représentant permanent du Liban auprès de l'Organisation  
des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, je vous fais tenir ci-joint une liste de violations et d'agressions persistantes commises par Israël à l'encontre du Liban du 18 au 22 septembre 2003.

- Le 18 septembre 2003, à 10 heures, on a observé une grue appartenant à l'ennemi israélien opérant à l'intérieur des fermes de Chebaa occupées, dans la zone dite du radar.
- Le 19 septembre 2003, à 15 h 45, on a entendu le bruit de nombreuses explosions à l'intérieur des fermes de Chebaa occupées.
- Le 21 septembre 2003, à 18 h 10, des avions de combat israéliens ont survolé le poste de garde d'Alma al-Chaab à moyenne altitude.
- Le même jour, à 18 h 25, des avions de combat ennemis ont survolé la région de Bent Jbaïl à moyenne altitude.
- Le même jour, à 22 h 5, on a entendu le bruit d'explosions à l'intérieur des fermes de Chebaa occupées.
- Le 22 septembre 2003, à 13 heures, des avions de combat israéliens ont survolé les localités d'Alma al-Chaab, de Zhaïra et de Yârîne à moyenne altitude.
- Le même jour, à 13 h 30, on a observé une grue appartenant à l'ennemi israélien opérant à l'intérieur dans la zone dite du radar dans les fermes de Chebaa.
- Le même jour, à 17 h 55, de fortes explosions ont été entendues à l'intérieur des fermes de Chebaa occupées, sans qu'on connaisse leur cause et leur nature.
- Le même jour, à 19 h 20, des avions de combat israéliens ont survolé les localités d'Alma al-Chaab, Nâqôûra et Ra's al-Nâqôûra et le littoral à moyenne



altitude et un hélicoptère israélien a survolé la bande frontalière entre la Palestine occupée et la localité d'Alma al-Chaab à moyenne altitude.

- Le même jour, à 19 h 25, des avions de combat israéliens ont survolé la région de Bent Jbaïl à moyenne altitude.
- Le même jour, à 20 heures, deux hélicoptères israéliens ont survolé la frontière avec la Palestine en face des localités de Rmaïch, Aïta ech-Chaab et Ramiyé à basse altitude.

Ces agressions confirment l'hostilité constante d'Israël. Le type et le nombre de ces violations, qui ne peuvent nullement être justifiées, confirment l'intention préméditée d'Israël de menacer, de mettre en péril et de compromettre la sécurité et la stabilité pour servir ses objectifs d'agressivité et ses desseins expansionnistes dans l'ensemble de la région.

La Mission permanente du Liban appelle l'attention du Secrétaire général sur le danger que constituent ces actes d'agression et sur leurs conséquences, et demande que le texte de la présente lettre soit distribué comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 37 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent du Liban  
auprès de l'Organisation des Nations Unies  
(*Signé*) Sami **Kronfol**

---